



"The Parliamentary Diplomacy for Peace, Stability and sustainable Development in the Great Lakes Region".
"La Diplomatie parlementaire au service de Paix et de la Stabilité pour le Développement durable dans la Région des Grands Lacs ».

**Douzième Session Ordinaire de l'Assemblée Plénière du Forum des
Parlements des Pays Membres de la Conférence Internationale sur la
Région des Grands Lacs
(FP-CIRGL)**

Du 2 au 6 avril 2022

Nairobi, Kenya

Note Conceptuelle

Kinshasa, Février 2022

1. Introduction

Le Forum des Parlements des Pays Membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL) est une organisation interparlementaire réunissant les parlements nationaux de douze (12) Etats membres de la CIRGL notamment : le Parlement de la République d'Angola, le Parlement de la République du Burundi, le Parlement de la République du Congo, le Parlement de la République Démocratique du Congo, le Parlement de la République Centrafricaine, le Parlement de la République du Kenya, le Parlement de la République d'Ouganda, le Parlement de la République du Rwanda, le Parlement de la République du Soudan, le Parlement de la République du Soudan du Sud, le Parlement de la République Unie de Tanzanie et le Parlement de la République de la Zambie. Le FP-CIRGL est une entité législative régionale établie dans le but de jouer un rôle régional dans la mise en œuvre du mandat de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL).

Le FP-CIRGL a été établi le 04 décembre 2008 à Kigali, en République du Rwanda, par la signature de l'Accord interparlementaire l'établissant. Ses organes sont les suivants :

- L'Assemblée Plénière ;
- Le Bureau de l'Assemblée Plénière ;
- La Conférence des Présidents ;
- Le Comité Exécutif ;
- Les Commissions ;
- Le Secrétariat Général.

Aux termes de l'article 22 du règlement intérieur du FP-CIRGL, l'Assemblée plénière est l'organe suprême du FP-CIRGL, elle se réunit une fois l'an en session ordinaire. Toutefois, des sessions extraordinaires peuvent être convoquées en cas de besoin

C'est dans ce contexte que se tient la douzième session ordinaire de l'Assemblée plénière de 2 au 6 Avril 2022 à Nairobi, en République du Kenya. Ladite Assemblée est organisée par le Secrétariat général du FP-CIRGL en collaboration avec le Parlement de la République du Kenya.

2. Contexte et Justification

L'Assemblée plénière a tenu onze sessions ordinaires au cours desquelles les échanges ont porté sur plusieurs questions liées entre autres à la situation sécuritaire, politique, économique et sociale dans la Région des Grands Lacs et au-delà ainsi que sur des questions internes du FP-CIRGL. Des résolutions, recommandations et des décisions ont été prises sur ces questions. La douzième session ordinaire inscrit dans la même logique.

En général, les Etats membres de la CIRGL jouissent d'une certaine stabilité, cependant, il y a un certain nombre d'entre eux qui sont confrontés à l'instabilité, l'insécurité et aux conflits armés. Il s'agit de la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Soudan et la République du Soudan du Sud. Pour ce qui est des relations interétatiques, les rapports entre le Burundi et le Rwanda et entre le Rwanda et l'Ouganda n'ont pas été au beau fixe ; cela dit, des progrès ont été enregistrés.

Cette situation marquée par des conflits et des tensions récurrents dans la région des Grands Lacs continue de provoquer des pertes en vies humaines et le déplacement de nombreuses personnes tant à l'intérieur des pays qu'au-delà les frontières de ceux-ci, des destructions massives des biens et l'utilisation abusive des ressources. En outre, la persistance d'autres fléaux souvent liés à ces conflits aggrave la situation. Parmi les fléaux figurent :

- Le Chômage, notamment celui des jeunes ;
- Les violences contre les femmes et les filles tant en temps de conflit qu'en temps de paix ;
- L'insécurité alimentaire, qui est demeurée un problème dans les Etats membres affectés par l'insécurité et les conflits armés ;
- L'extrême pauvreté des populations vivant dans les zones en proie à des conflits ;
- L'exploitation et le commerce illégal des ressources naturelles qui constitue une source de revenu pour les groupes armés ;
- La prolifération des armes légères et de petit calibre.

En plus des problèmes de sécurité ci-dessus, la région n'a pas été épargnée par la pandémie de COVID-19 qui a touché le monde entier. Depuis mars 2020, date à laquelle le premier patient atteint de la COVID-19 a été détecté dans la région, la situation sanitaire a été marquée par la pandémie qui a gravement affecté le tissu économique et social des sociétés de la région. De nombreuses vies ont été perdues et des moyens de subsistance affectés, ce qui a entraîné de nouveaux défis dans la région, tels que l'augmentation des violences domestiques ainsi que des problèmes de santé mentale, pour n'en citer que quelques-uns.

Afin de contenir la pandémie, les pays ont instauré des mesures de confinement et mis en place des protocoles de fonctionnement stricts. La bonne nouvelle est qu'avec l'augmentation de l'utilisation des vaccins associée au respect des protocoles, le taux d'infection ralentit et les économies commencent à s'ouvrir.

En interne, le FP-CIRGL a été affecté par la pandémie de COVID-19, comme ce fut le cas avec d'autres organisations dans le monde. Néanmoins, le Forum s'est adapté et a réalisé l'essentiel des activités, principalement des réunions statutaires, par visioconférence jusqu'à ce qu'il reprenne progressivement l'organisation et la participation aux activités en présentiel en 2021.

Le Forum, en collaboration avec le Secrétariat exécutif de la CIRGL, a organisé et participé à une mission d'observation électorale (MOE) des élections générales en République de Zambie en août 2021, après avoir été précédemment représenté dans la MOE des élections présidentielles en République de Congo laquelle avait été organisée par le Secrétariat exécutif en mars de la même année. Le FP-CIRGL a également tenu sa vingt-troisième session ordinaire du Comité exécutif ainsi que la quatrième réunion de la Commission ad hoc sur les finances en septembre/octobre 2021 à Nairobi, en République du Kenya.

Cependant, d'autres activités qui nécessitaient des descentes sur le terrain, telles que les missions d'information parlementaire, n'ont pas encore repris. Le Forum a également connu des difficultés d'ordre financier, les contributions financières, déjà faible, des parlements membres étant tombées à des niveaux très bas.

Depuis sa création en décembre 2008, le FP-CIRGL a tenu 11 sessions ordinaires de l'Assemblée plénière à Khartoum (2010), à Kampala (2011), à Kinshasa (2012), à Bujumbura (2013), à Nairobi (janvier 2015), à Luanda (décembre 2015), à Khartoum (2016), à Bangui (2017), à Brazzaville (2018) et à Bujumbura (2019), et une tenue par visioconférence (2021) afin de discuter des questions tant internes qu'externes telles que celles reprises ci-dessus.

C'est dans le même contexte que la douzième session ordinaire de l'Assemblée plénière se tiendra du 2 au 6 avril 2022 à Nairobi, au Kenya.

Objectives

La Douzième session ordinaire de l'Assemblée plénière sera axée sur les points suivants :

- Examen et adoption du rapport de la onzième session ordinaire de l'Assemblée Plénière tenue le 7 mai 2021 par visioconférence ;
- Présentation et débat sur l'évolution récente de la situation sécuritaire, politique et humanitaire dans la Région des Grands Lacs ;
- Présentation du thème de l'année : « Le rôle des parlements dans la résolution des conflits » ;
- Présentations des rapports d'activités des commissions du FP-CIRGL :
 - a) Les rapports des commissions permanentes ;
 - b) Rapport de la Commission ad hoc sur les finances.
- Examen et adoption des projets de résolutions de la douzième session ordinaire de l'Assemblée Plénière sur :
 - a) les pays de la CIRGL confrontés à des défis sécuritaires, politiques et humanitaires ;
 - b) Activités des Commissions du FP-CIRGL.
- Présentation et approbation du rapport conjoint de la 24ème Session Ordinaire du Comité Exécutif sur :
 - a) Rapport d'activité et financier de 2021 ;

- b) Plan d'action et budget de 2022 ;
- c) Plan stratégique de 2022-2026.
- Confirmation de la date et du lieu de la treizième Assemblée plénière ;
- Présentation et adoption de la déclaration finale de la douzième session ordinaire de l'Assemblée plénière.

3. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus à l'issue de la douzième session ordinaire de l'Assemblée plénière :

- L'adoption du rapport de la onzième session ordinaire de l'Assemblée Plénière ;
- Information des honorables parlementaires sur la situation sécuritaire, politique et humanitaire actuelle dans la région des Grands Lacs ;
- Meilleure compréhension des Honorable Parlementaires du rôle des parlements dans la résolution des conflits au sein de l'État membre de la CIRGL ;
- L'adoption des rapports des commissions du FP-CIRGL ;
- L'adoption des projets de résolutions de la douzième session ordinaire de l'Assemblée plénière ;
- L'adoption du rapport conjoint de la 24^{ème} session ordinaire du Comité exécutif ;
- Décision sur la date et le lieu de la treizième Assemblée plénière et des réunions connexes ;
- L'adoption de la déclaration finale de la douzième session ordinaire de l'Assemblée plénière.

4. Déroulement

Une session de l'Assemblée plénière du FP-CIRGL comporte généralement trois composantes commençant par les réunions des commissions, du Comité exécutif, la Conférence des Présidents et l'Assemblée plénière proprement dite, dans la plupart des cas à des jours différents. Ainsi, la douzième session ordinaire se déroulera comme suit :

- **Le 2 avril** : la septième réunion statutaire de la Commission démocratie et bonne gouvernance et la quatrième réunion statutaire conjointe de la commission genre, enfants et personnes vulnérables ainsi que celle sur les questions humanitaires et sociales, les deux réunions se tiendront au même moment dans deux salles différentes ;
- **Le 3 avril** : la 24^{ème} session ordinaire du Comité exécutif ;
- **Le 4 avril** : la douzième session ordinaire de la Conférence des Présidents ;
- **Du 5 au 6 avril** : l'Assemblée plénière proprement dite.

Au cours de l'Assemblée Plénière proprement dite, les interventions et les débats porteront sur les questions figurant dans le projet d'ordre du jour joint à la présente note conceptuelle. Un programme détaillé ainsi que d'autres documents de travail pour toutes les réunions seront transmis en temps voulu.

Quant à la Conférence des Présidents, une partie de celle-ci sera consacrée à une discussion sur le rôle des parlements dans la résolution des conflits dans la Région des Grands Lacs conformément au point n°5 de la déclaration finale de la onzième session ordinaire de l'Assemblée plénière.

5. Venue and Participants

La douzième session ordinaire de l'Assemblée plénière se tiendra du 2 au 6 avril 2022 à Nairobi, en République du Kenya, Elle est organisée par le Secrétariat général du FP-CIRGL en collaboration avec le Parlement de la République du Kenya.

Conformément à l'article 8 du règlement intérieur du FP-CIRGL, chaque parlement membre du FP-CIRGL est représenté par le Président/chef de délégation et cinq (5) Parlementaires, dont au moins un tiers de femmes. Les Honorables parlementaires siégeant aux commissions assisteront aux réunions de leurs commissions respectives, tandis que la Conférence des Présidents est exclusivement réservée aux Honorables Présidents / chefs de délégation des parlements membres du FP-CIRGL.

Des invitations seront également adressées au Secrétaire exécutif de la CIRGL ainsi qu'aux dirigeants des organes et institutions de la CIRGL, au Coordonnateur national de la CIRGL en République du Kenya, aux organes/dirigeants de l'ONU et de l'UA responsables de la région des Grands Lacs et aux partenaires du FP-CIRGL.

Secrétariat général